

Lundi Express

PROJET DE LOI RECHERCHE :

COLERE ET DECEPTION

C'est avec colère que le Sgen-CFDT a pris connaissance des dispositions retenues par le gouvernement pour la Recherche. Loin des propos lénifiants tenus par ailleurs, le pré projet de loi, rendu public le 13 janvier, affiche une volonté de réduire grandement le rôle dévolu au service public de recherche.

Si les quelques améliorations apportées à la situation des doctorants peuvent paraître positives, les principales orientations retenues par le gouvernement sont au contraire particulièrement décevantes :

- pilotage accru de la recherche par le ministère entre autres par l'intermédiaire d'une Agence Nationale de la Recherche dotée d'un budget considérable,
- menaces sur l'avenir d'organismes de recherche non finalisée,
- régionalisation ignorant les équilibres nécessaires entre niveaux national et régional, non partage des responsabilités au sein des pôles régionaux,
- système d'évaluation d'une incroyable lourdeur et réduisant notamment l'évaluation des acteurs de la recherche à une expertise ponctuelle, individuelle à certains moments de la carrière.

La partie programmation affichée pour la loi est également tout à fait décevante : faible nombre des emplois créés, perspectives retenues très inférieures aux choix européens.

Les mesures annoncées, recours au salaire au mérite, multiplication des emplois sur contrats de toutes natures, recours généralisé à diverses primes, figent des choix d'abord idéologiques, à défaut d'être des réponses aux questions légitimes d'emplois et de revalorisation des carrières

Le Sgen-CFDT ne se reconnaît pas dans ce projet de loi qui porte une grave atteinte au service public de recherche et ne lui permet aucunement à celui-ci d'exercer convenablement ses missions.

Le Sgen-CFDT exige de véritables négociations pour une loi d'orientation et de programmation de la recherche au service de tous.

Communiqué du Sgen-CFDT

Pour tout contact